



## Demande de remboursement d' un prêt jamais contracté

Par **caroline**, le **02/12/2012** à **17:59**

En 2006, j'ai fait une demande de prêt de 9000€ à un organisme , mais au bout de 7 jours de je me suis rétractée, ne voulant plus ce prêt. Je n'ai jamais reçu cet argent, et en 2010 j'ai reçu un jugement du tribunal comme quoi je devais rembourser ce prêt. J'ai fait une contestation, j'ai pris un avocat, mais le tribunal vient de statuer que je devais rembourser ce prêt non eu, car je ne pouvais pas le prouver. Comment dois-je faire? aller en appel? je n'ai pas l'intention de rembourser un prêt que je n'ai pas fait...

Merci de vos conseils.